

## Les formations du Pôle

### Pourquoi privilégier les logiciels libres ?

Retour sur les fonctionnalités et les avantages d'une innovation majeure

**Mardi 29 novembre - 9h-17h**

Maison Rhôdanienne de l'Environnement  
[32 Rue Sainte-Hélène, 69002, Lyon](#)

Les logiciels libres ont connu un développement notable ces dernières années, et sont aujourd'hui en mesure de proposer des solutions intéressantes en termes de fonctionnalités, de coûts ou encore de philosophie d'usage. Cependant, les bénéficiaires potentiels de ces avancées n'ont pas toujours connaissance de ces possibilités, ni les clés pour utiliser cette technologie de manière optimale, notamment lors du développement d'un site web et de services internet.

Cette formation s'adresse aux personnes intéressées par les logiciels libres et qui souhaitent obtenir des informations sur les principaux logiciels, leurs atouts, leurs différences fonctionnelles et leur utilisation en tant qu'acteur professionnel.

Programme :

#### 1. Comment reconnaître les logiciels libres ?

Où s'en procurer ? Quelles sont les évolutions technologiques les plus récentes ?

#### 2. L'utilisation de la suite Open Office des logiciels libres

Comment déployer la suite logiciel Open Office ? Quels sont les pièges à éviter pour que les utilisateurs ne soient pas perturbés dans leur activité quotidienne ?

#### 3. Quel logiciel choisir pour le développement d'un site web ?

Quels sont les outils offerts pour les sites de commerce électronique et quels sont les critères de choix ?

#### 4. Étude comparée des logiciels les plus répandus

Spip – Joomla – Drupal

#### 5. Retours d'expériences

Exemple d'utilisation des logiciels libres pour des fonctionnalités originales (gestion de caisse notamment)

Animation pédagogique

- Présentation didactique basée sur des exemples concrets de mise en place des logiciels dans des entreprises ou associations

Avec la participation de :

- Pierre Chopot, chef de projet développement de Zapilou, conception, création et réalisation de sites web et services internet pour les entreprises et les collectivités
- Nicolas Paour, responsable informatique de Perraut Voyage 250 - utilisateurs d'Open Office
- Romain Gaidioz, gérant de l'Épicerie Équitable, utilisateur d'un logiciel libre de gestion de caisse
- Frank Legrigeois, ancien membre de la Guilde

Tarifs

- Adhérents Pôle de compétences : 80 € HT
- Non membres du Pôle de compétences : 260 € HT
- Personnes en recherche d'emploi, reconversion professionnelle ou porteurs de projet : 80 € TTC

AVEC LA PARTICIPATION DE



**GRAND LYON**  
communauté urbaine



Inscription page suivante

**Pourquoi privilégier les logiciels libres ?**  
Retour sur les fonctionnalités et les avantages d'une innovation majeure

**Mardi 29 novembre - 9h-17h**  
Maison Rhôdanienne de l'Environnement  
[32 Rue Sainte-Hélène, 69002, Lyon](https://www.maison-rhondanienne.fr/)

Fiche d'inscription

A renvoyer à [communication@equisol.org](mailto:communication@equisol.org)

<b>Participant</b>	
Nom*	
Prénom*	
Téléphone*	
Mail*	
<b>Organisation</b>	
Nom*	
SIRET*	
Représentant légal*	
Adresse*	
Téléphone*	
Mail*	
Coût de la formation*	<input type="checkbox"/> 80 € HT (tarif adhérents) <input type="checkbox"/> 260 € HT (tarif non-adhérents) <input type="checkbox"/> 80 € TTC (tarif personnes individuelles – porteurs de projet)
<b>Cachet et signature du demandeur</b> (en original ou scannés)	A : _____ Le : _____

\* Mentions obligatoires

INFORMATIONS GENERALES

**Inscription**

Les bulletins d'inscriptions doivent être adressés remplis et signés à Equi'Sol

(58 rue Raulin – 69 007 Lyon ou [communication@equisol.org](mailto:communication@equisol.org)).

Les inscriptions sont acceptées dans la limite des places disponibles.

Le coût de la formation peut être pris en charge par votre OPCA.

Une convocation sera envoyée par mail avant la formation. Une convention, précisant les modalités de la formation et les engagements des deux parties sera également transmise. Elle devra être signée et renvoyée à Equi'Sol. Cette convention sera accompagnée de la facture correspondant à la formation.

**Annulation**

Si le nombre d'inscription est insuffisant, Equi'Sol se réserve le droit de reporter ou annuler la formation jusqu'à trois jours de la date prévue du déroulement. Equi'Sol en informera le participant.

**Fonctionnement pédagogique**

Le coût des formations inclut le travail pédagogique. Les frais de déplacement sont à la charge des participants ou de leur employeur.

**Contact** : Bénédicte Bernard, 04 81 91 65 54, [communication@equisol.org](mailto:communication@equisol.org)

**Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 69 11140 69 auprès du préfet de région de Rhône-Alpes.**  
**Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.**